

A Grégory NINOT  
NPIS

10 août 2023

Monsieur le Président et cher confrère,

J'ai pris connaissance avec un grand intérêt du texte que vous m'avez envoyé sur le modèle standardisé d'évaluation des INM. Sans vouloir paraphraser ce que vous avez écrit, et pour le dire avec mes mots, je pense depuis longtemps que les INM (dont j'ignorais jusqu'ici l'existence formalisée) doivent être évaluées. Il suffit de prendre connaissance de la longue liste des métiers qui sont susceptibles de pratiquer des INM pour être convaincu que les bénéficiaires de ces méthodes utilisées de façon régulière ou occasionnelle par la quasi-totalité des Français doivent être évalués.

Je n'ai aucune remarque de fond sur le texte remarquablement complet, je me suis juste permis quelques suggestions de forme.

Je communiquerai cette initiative au conseil d'administration de la SFSE pour information. Les commentaires que j'ai faits sont personnels, et n'engagent pas la SFSE.

Je ne sais pas si vous connaissez le Collège des Sociétés Savantes [Collège des Sociétés savantes académiques de France \(societes-savantes.fr\)](http://societes-savantes.fr) dont la SFSE est membre, et qui mène des réflexions et actions intéressantes. Votre société pourrait être intéressée.

Je suivrai en tous cas avec intérêt les développements de votre action et je vous remercie de m'avoir fait connaître le concept d'INM.

Très cordialement à vous,

Docteur Elisabeth GNANSIA  
**Présidente de la Société Francophone de Santé et Environnement (SFSE)**

[presidence@sfse.org](mailto:presidence@sfse.org)

06 21 34 17 21

<http://www.sfse.org>

<https://www.facebook.com/SFSE.fr/>